

Usages et logiques d'usage des réseaux sociaux dans la ville de Bobo-Dioulasso: Le pluralisme de l'expression au Burkina Faso

[Uses and logic of uses of social networks in Bobo-Dioulasso: The pluralism of expression in Burkina Faso]

Jacques Philippe Nacoulma

Université Nazi Boni, Burkina Faso

Copyright © 2020 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: Bobo-Dioulasso city in Burkina Faso was subject to research conducted on the effects and uses of information and communication digitization in a context of personal, cultural and social change where Internet users freely express their opinions on websites commonly known as social networks. Therefore, what are the effects and logics behind the use of social networks? Is not digitization of information and communication a virtual transposition of actual daily life? Is this freedom of expression part of e-democracy in Burkina Faso? This research which lasted three (3) months raises the issue of users' styles and their logic behind the use of social networks. The research methodology is based on a rational choice of thirteen social actors. Tools used for data collection include semi-structured interview guide and participant observation. Based on the results obtained, it appears that the effects and uses of information and communication digitization update the anthropological theory of « homo communicators ». It also appears that the uses and logic of the use of social networks show a pluralism of the global-local (glocal) expression. Lastly, the pluralism of the « glocal » expression does not stem from e-democracy but rather from the technical / technological, individual and collective logic.

KEYWORDS: Logic of use, social networks, pluralism of expression, global-local, Burkina.

RESUME: La ville de Bobo-Dioulasso au Burkina Faso a fait l'objet d'une recherche sur les effets et usages de la numérisation de l'information et de la communication dans un contexte de changement personnel, culturel et social où des internautes expriment librement leurs opinions sur des sites Web communément appelés réseaux sociaux. A cette fin, quels sont les effets et logiques d'usage des réseaux sociaux ? La numérisation de l'information et de la communication n'est-elle pas une transposition virtuelle de la réalité concrète de la vie au quotidien ? Cette liberté d'expression relève-t-elle finalement de la cyberdémocratie au Burkina Faso ? Cette recherche qui a duré trois (3) mois pose le problème des figures de l'utilisateur et des logiques d'usage des réseaux sociaux. La méthodologie de recherche repose sur un choix raisonné de treize acteurs sociaux. Les outils utilisés pour la collecte des données sont le guide d'entretien semi-directif et l'observation participante. Des résultats obtenus, il ressort que les effets et usages de la numérisation de l'information et de la communication actualisent la théorie anthropologique de l'« homo communicans ». Il apparaît également que les usages et logiques de l'usage des réseaux sociaux traduisent un pluralisme de l'expression global-local (glocal). Pour finir, le pluralisme de l'expression glocal ne relève pas de la cyberdémocratie mais plutôt des logiques technique/technologique, individuelle et collective.

MOTS-CLEFS: Logiques d'usage, réseaux sociaux, pluralisme de l'expression, global-local, Burkina.

1 INTRODUCTION

Le Burkina Faso bénéficie de l'implantation, de la pénétration et de l'intégration des Technologies de l'information et de la communication (TIC) depuis la seconde moitié du XX^e siècle par l'installation de trois opérateurs de téléphonie mobile sur son territoire. Mais à cette époque, l'usage des TIC se réduisait à l'utilisation de la téléphonie fixe et mobile. C'est au siècle suivant, au XXI^e siècle, que l'avènement événementiel d'Internet haut débit permit la numérisation de l'information, de la communication et la création des réseaux sociaux¹ numériques dans le pays. Depuis, les internautes surfent sur ces réseaux dans le but d'informer, de s'informer et de communiquer. Mais comment se fait-il que les pratiques d'usages des réseaux sociaux numériques se distinguent les unes des autres ? Est-ce que ces pratiques obéissent à des logiques d'usage ? Le problème posé est celui des figures de l'utilisateur et des logiques d'usage des réseaux sociaux. Le présent article vise à comprendre la diversité des opinions des internautes sur l'actuel et le quotidien. L'hypothèse principale est de montrer que la théorie anthropologique de l'« homo communicans » se joue dans les effets et usages de la numérisation de l'information, de la communication et des réseaux sociaux traditionnels².

Dans la suite de notre étude, nous analyserons successivement le pluralisme de l'expression, les usages et logiques de l'usage des réseaux sociaux numériques.

2 MÉTHODOLOGIE

Le partage d'attitudes et d'opinions entre les personnes (ce que nous appellerons souvent des « normes de groupe ») et la communication en réseau de personne à personne – sont les clefs pour une compréhension du rôle médiateur joué par les relations interpersonnelles dans le processus de communication (Katz & Lazarsfeld, 2008, p. 57). Pour comprendre ce processus de communication, une enquête exploratoire de deux semaines conduite en Janvier 2017, dans la région des Hauts-Bassins, dans la ville de Bobo-Dioulasso du Burkina Faso, comme notre site d'étude, nous ont permis de rencontrer des usagers disposant chacun d'un Smartphone ou d'une tablette connectés en permanence sur des réseaux sociaux numériques. Ces usagers ont également la spécificité d'appartenir à un réseau social traditionnel et réel, communément appelé « QG³ » ou « *Grin* » qui « est le lieu où des personnes de différentes catégories socioprofessionnelles se retrouvent soit pendant des heures creuses de travail, soit pendant des périodes mortes (vacances scolaires ou académiques, chômage, sous-emplois), autour du café ou du thé vert de Chine, pour converser ou échanger sur les faits de société. La rumeur, les confidences, n'échappent pas non plus à cet endroit précis (Nacoulma, 2016, p. 82). Notre choix de ce site s'inscrit également dans la perspective heureuse d'étudier la liberté d'expression des internautes du Grin de la ville de Sya⁴ en tant qu'acteurs sociaux, citoyens, clients et agents économiques sur les questions culturelles et sociales. A défaut de pouvoir réaliser l'étude dans tous les QG de la ville de Bobo-Dioulasso, comme l'était notre intention au départ, le choix pour un seul QG parmi la panoplie des QG visés est donc porté sur celui-ci. Nous nous sommes dit que l'hétérogénéité des caractéristiques sociologiques relatives aux internautes du Grin (origine sociale, culture, niveau académique, genre, etc.) peut contribuer à comprendre les effets et usages de la numérisation de l'information, de la communication et des réseaux sociaux traditionnels au Burkina Faso.

La présente étude est qualitative. Un choix raisonné de treize « *actants* » (au sens de Latour), dont cinq femmes et huit hommes « branchés » sur leurs réseaux sociaux, composés de fonctionnaires, d'étudiants, de commerçants et de sans emploi, a été conduit pendant les mois de Janvier, Février et Mars 2017. Plusieurs outils et techniques de collectes de données ont été utilisés. Il s'agit essentiellement de la recherche documentaire, du guide d'entretien semi-directif et des observations directes. La recherche documentaire a consisté à consulter des publications scientifiques (livres, articles, mémoires et thèses) sur des thématiques en lien aux usages des réseaux sociaux. Le guide d'entretien semi-directif a porté sur différents axes de la question dont les effets et usages de la numérisation de l'information et de la communication, Internet, les usages et logique de l'usage des réseaux sociaux, la nature et les caractéristiques du pluralisme, la liberté d'expression, la cyberdémocratie. Nous avons exploité les domiciles des informateurs et utilisé un dictaphone pour enregistrer leurs interviews. Les entretiens ont été effectués en français avec une durée moyenne de 40 mn. Les observations ont commencé depuis la phase exploratoire et ont

¹ Nous utiliserons alternativement les termes réseaux sociaux ou réseaux sociaux numériques pour traduire la seule et même idée.

² Nous entendons par réseaux sociaux traditionnels, les groupes de pairs caractérisés par des formes de solidarités mécaniques (au sens de Durkheim).

³ Quartier Général.

⁴ Ville de Sya ou Bobo-Dioulasso

consisté à observer de manière systématique les pratiques des différents actants connectés sur les réseaux sociaux afin de confronter leurs actions logiques et « non logiques » (au sens de Pareto), leurs expériences et leurs inexpériences aux résultats des interviews.

Le concept opératoire est le pluralisme. Le modèle d'analyse théorique des logiques de l'usage développé par J. Perriault (1989) retient particulièrement notre attention. D'après cet auteur en effet, sur la notion de logique de l'usage: « son fondement n'est pas d'ordre politique, mais anthropologique. Bien sûr l'idéologie intervient, mais elle est loin d'être la seule dans le processus de décision de l'usager, qui convoque toute une série de facteurs pour en décider l'issue. La logique d'usage ne définit pas l'usage le plus élégant, ni le meilleur. Elle présente souvent des lourdeurs, même si des éclairs de génie la traversent. Elle est aussi facteur d'inertie, dans la mesure où elle stabilise les positions acquises et où elle façonne en retour ceux qui la pratiquent » (Perriault, 1989, p. 221-222).

Il s'agit dans notre cas d'étude d'analyser les usages et les logiques d'usage des réseaux sociaux des internautes de la ville de Bobo-Dioulasso.

3 PLURALISME DE L'EXPRESSION GLOBAL-LOCAL (GLOCAL)

Si le concept « glocal » signifie « global-local » (Allègre, 2012, p. 86-87), c'est-à-dire, « global dans ses causes générales, mais local dans ses effets » (Allègre, 2012, p. 80), le pluralisme est une perspective d'analyse que l'on retrouve dans plusieurs sciences sociales. L'unité dans la diversité résume bien l'idée pluraliste. L'idée pluraliste est donc un cadre d'interaction; elle est entendue dans le sens de tout regroupement humain dans lequel différents groupes montrent suffisamment de respect et de tolérance pour coexister et élargir dans un climat plus harmonieux que conflictuel. Ce regroupement a également tendance à étouffer les formes d'esprit critique et d'indépendance, à développer ses codes d'appartenance, ses propres concepts spécifiques et codes de soumission de la pensée (Rezler, 1990, p.5). Effectivement « Aujourd'hui le local et le global s'interpénètrent réciproquement partout et de manière mondiale et comparative » (Copans, 2005, p. 10).

Le pluralisme se caractérise par: (i) un préjugé favorable à l'égard du principe du changement; (ii) l'idée que la société se définit par la réciprocité entre l'initiative individuelle et la sauvegarde collective des valeurs; (iii) l'idée que la liberté de l'individu constitue la valeur suprême; (iv) la conviction que la propriété privée constitue un appui essentiel à l'expression de l'individu; (v) le fait que l'Etat de droit doit être ni trop fort, ni trop faible; (vi) le principe qu'il y a acceptation de la persistance de tensions et de conflits; (vii) l'idée qu'il y a une reconnaissance et un respect des différences; (viii) l'idée qu'on y voit un idéal d'un équilibre des rapports de force (Rezler, *Idem*).

Sur le plan personnel, le pluralisme repose sur l'idée d'une identité plurielle, le pluralisme du « moi »: chaque individu doit se concevoir à travers un prisme, qui le présente sous différentes facettes. Chaque personne possède plus d'un profil. C'est cette idée que défendront les peintres cubistes, par exemple, dont Picasso au premier chef (Lahire, 2005, p. 42).

Sur les plans social et culturel, chaque acteur est le produit d'une socialisation dans les contextes sociaux multiples (Lahire, *Idem*). Ainsi, l'acteur possède un stock de schèmes d'actions ou d'habitudes non homogène, non unifié, dans lequel, il sera amené à puiser (Lahire, op. cit., p. 35).

Dans cette perspective, le pluralisme de l'expression est un principe d'organisation sociale qui se caractérise par la perméabilité des frontières, la valorisation des échanges, la libre circulation des personnes, des idées, etc. Il traduit bien la pluralité des systèmes (au sens de Balandier): « L'hétérogénéité des logiques de l'action invite donc à concevoir la société comme un ensemble dépourvu de centre dans lequel n'existe pas de régulation au niveau de la société tout entière, l'assemblage de ses éléments étant "ouvert". Il n'y a pas d'accord entre la totalité et le sens subjectif de l'expérience. C'est ce type d'expérience, toujours inachevée, qu'évoque l'image du dédale » (Balandier, 1994).

3.1 NUMERISATION DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

La numérisation est un processus qui consiste à reproduire techniquement les valeurs d'un phénomène physique qui ne sont plus analogiques comme c'était le cas, mais en convertissant toutes les informations qui le constituent en données chiffrables que des matériels informatiques (ordinateur, Smartphone, tablette) peuvent traiter, ayant été conçus et fabriqués pour cela. La numérisation est le bouleversement en profondeur des sociétés apportés par des techniques numériques et surtout Internet se traduisant par une mise en réseau planétaire des individus de nouvelles formes de communication et une décentralisation dans la circulation des idées. Elle est surtout le passage des médias traditionnels vers les médias nouveaux (Castells, 1998; Elie, 2001).

S'agissant de l'information, son étymologie est concise: *in-formare*, « mettre en forme ». F. Balle définit l'information comme « renseignement ou ensemble de renseignements concernant quelqu'un ou quelque chose, et susceptible d'être porté à la connaissance d'une personne ou de plusieurs personnes, rassemblées en un même lieu ou dispersées et sans relations les unes avec les autres » (Balle, 1998, p.124). Pour N. Wiener, l'information est « le nom du contenu de notre échange avec le monde extérieur pendant que nous nous ajustons à celui-ci et que nous lui faisons subir le processus de cette adaptation » (Wiener, 1952, p.161). Dans ce contexte, l'information se confond à la connaissance et au savoir. Or ces trois termes répondent chacun à une signification spécifique. Ainsi, R. Debray explique clairement la distinction entre information et connaissance: « La valeur de l'information est indexée sur le temps, qui la dévalue ». « La valeur d'une information est déterminée par le public auquel elle s'adresse. Il n'y a pas d'information en soi, elle n'existe que pour un milieu donné ». « Son sort se joue dans l'instant ». « L'information [...] est une marchandise » (Debray, 2000, p.208-209). Quatre caractéristiques s'opposent donc à la nature de la connaissance.

Le savoir, quant à lui, est défini par D. Bell comme « un ensemble d'énoncés structurés portant sur des faits ou des idées, qui présentent un jugement raisonné ou un résultat expérimental et qui sont transmis à autrui sous telle ou telle forme systématique par tel ou tel moyen de communication » (Bell, 1976, p.221). Dans cette perspective, l'information peut être rapprochée de la communication tout en distinguant d'elle. Effectivement, l'origine étymologique du terme communication le rattache au verbe latin « *communicare* », lui-même dérivé de « *communis* », *commun*. On distingue le préfixe latin « *cum-* » qui traduit l'idée d'une « mise en partage ». F. Balle désigne par communication « l'action consistant, pour les hommes, à échanger des messages, en face à face ou à distance, avec ou sans le secours d'un média, et quelle que soit la forme ou la finalité de cet échange » (Balle, op. cit., p.50). Pour lui, si l'information ne vaut que par son transfert, sa circulation, donc par sa communication, cette dernière, quant à elle, ne transmet pas nécessairement une information (...); la communication précède l'information: « il faut d'abord que la relation soit établie avant qu'un message puisse être reçu » (op.cit., p.51). Pour L. Sfez, « communiquer signifie mettre ou avoir quelque chose en commun » (Sfez, 1992, p.54). La communication se rapproche donc de l'idée de « *com-munion* ». A ce titre, elle est un concept qui permet d'analyser le processus d'élaboration du lien social, du moins du tissu social, sinon la formation des normes sociales.

3.2 NUMÉRISATION DES RÉSEAUX SOCIAUX

L'expression « réseaux sociaux » dans l'usage habituel renvoie généralement à celle de « médias sociaux », qui recouvre les différentes activités qui intègre technologie, interaction sociale entre individus, et la création de contenu. Elle peut également renvoyer à l'usage social d'Internet ainsi qu'aux services de réseautage social, qui peuvent se définir comme l'ensemble des moyens en ligne mis en œuvre pour relier des personnes physiques ou morales entre elles. L'usage social d'Internet recouvre les applications Web connues sous le nom de « service de réseautage social en ligne », avec de multiples objectifs et vocations. Elles servent donc à constituer un réseau social virtuel en reliant par des liens hypertextes ou des bases de données des identités virtuelles dont les créateurs employent ensemble une variété d'outils dans le but de faciliter, par exemple, la gestion professionnelle, la distribution et la visibilité artistique ou les rencontres privées⁵.

D'ailleurs, A. Kaplan et M. Haenlein (2011) définissent les réseaux sociaux comme un groupe d'applications en lignes qui se fondent sur la philosophie et la technologie du net et permettent la création et l'échange du contenu généré par les utilisateurs. Ces utilisateurs sont communément appelés des internautes. Des internautes des réseaux sociaux numériques comme Facebook, Twitter, Youtube WhatsApp, Viber, Imo, Instangram, Messenger, « bisent les frontières » entre les Etats et à l'intérieur des Etats, entre les continents et à l'intérieur des continents. D'autres informateurs parlent plutôt de « déterritorialité » pendant que d'autres encore parlent de « fin de frontières » ou de « perméabilité des frontières » entre les Etats et les continents.

Présentement, les réseaux sociaux sont considérés comme « le monde en miniature » dans le sens où ils constituent un espace public, une *plateforme* qui a connu une évolution fulgurante avec les TIC. Le paysage médiatique s'en est fortement inspiré et cette plateforme a favorisé « Ces nouveaux médias, que plusieurs appellent les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), bien qu'ils puissent remplir certaines des fonctions qui incombaient traditionnellement à leurs prédécesseurs les médias de masse, se distinguent d'une façon cruciale de ceux-ci. Les ordinateurs personnels connectés entre eux et, depuis 1994, sur Internet, ont tous la particularité d'être interactifs et de permettre ainsi

⁵ « Numéro Spécial RAM 2011 » – Thème : Les Médias Sociaux » sur www.afm-marketing.org (consulté le 14 août 2018).

des communications bidirectionnelles, voire multidirectionnelles, ce que l'on n'avait jamais pu réaliser avec les médias traditionnels » (Caron et Caronia, 2005, p. 20). Ainsi, ces nouveaux médias « dessinent les dimensions constitutives de la culture mobile contemporaine » (op. cit., p. 18). Dans la même perspective, ces auteurs parlent de « tournant culturel » et envisagent de « nouveaux scénarios » en ces termes :

« Où sommes-nous lorsque nous interagissons par le biais des réseaux électroniques ? Quand existons-nous réellement lorsque nous échangeons instantanément avec des personnes situées à l'autre extrémité des fuseaux horaires ? On ne peut manquer de s'interroger sur la nature du réel lui-même. Qu'est-ce que le « réel » dans un monde où les rapports se font de plus en plus sous le signe du « virtuel » ? Dans une société qui se veut de plus en plus interconnectée, où nous nous trouvons littéralement submergés par un débordement d'informations toujours plus intense et rapide, comment se négocie notre rapport aux autres et aux technologies, aux humains et aux techno-objets ? La réalité de l'expérience sensible perd-elle toute sa force au profit du virtuel, alors que prolifèrent les écrans qui deviennent peu à peu notre principal référent au monde ? Nous engageons-nous de plus en plus dans un monde de réalité virtuelle ou de réelle virtualité ? » (Caron et Caronia, op.cit., p. 19).

Désormais donc, avec les réseaux sociaux, nous évoluerons dans une « société en réseau » dans laquelle « les distances spatiales deviennent moins pertinentes et, inversement, il s'en suit que les relations personnelles revêtent une importance très grande sans que personne ne puisse pour autant s'assurer de la fidélité de ceux avec lesquels les liens sont établis » (Boltanski et Chiapello, 1999, p. 201-202).

Le champ de réflexion qui nous intéresse ici, numérisation des réseaux sociaux, illustre assez fidèlement cet argument : « la société peut être comprise seulement à travers l'étude des messages et des facilités de transmission qui lui sont propres » (Wiener, op. cit., p.21). A cette fin, il définit les êtres humains comme des « machines communicantes » qui sont « les esclaves de [leurs] moyens techniques » et dont le statut n'est pas supérieur à celui des dispositifs artificiels (Wiener, 1971, p.161). Sur la base de ce constat « vivre effectivement, c'est vivre avec une information adéquate » (Wiener, op. cit., p.161). De même, les réseaux sociaux numériques « produisent un nouveau bien économique, l'information » (Perriault, op. cit., p. 63-64).

4 USAGES ET LOGIQUES D'USAGE DES RESEAUX SOCIAUX

Le terme usage est utilisé pour celui d'emploi, d'utilisation, de pratique, ou encore d'appropriation. L'ambiguïté qui entoure la notion d'usage tient au fait, comme le souligne P. Chambat (1994), qu'elle est utilisée à la fois pour « repérer, décrire, et analyser des comportements et des représentations relatifs à un ensemble flou : les NTIC (...) » (Chambat, 1994, p. 250). J. Jouët (2000) quant à elle, fait une première distinction entre les notions d'usage et de pratique : « l'usage est [...] plus restrictif et renvoie à la simple utilisation tandis que la pratique est une notion plus élaborée qui recouvre non seulement l'emploi des techniques (l'usage) mais les comportements, les attitudes et les représentations des individus qui se rapportent directement ou indirectement à l'outil » (Jouët, 2000, p. 487-521).. Toutefois, dans la plupart des recherches (De Certeau, 1980) cette distinction n'est pas reprise et usages et pratiques se confondent. Ainsi, les usages et la logique de l'usage renvoient tous deux à la façon de se servir des réseaux sociaux au bout d'un certain temps, lorsque son rôle s'est stabilisé dans la société.

Dans cette logique, trois éléments sont importants : le projet d'utilisation, les réseaux sociaux et la fonction qui lui est attribuée. Appréhender dans une démarche socioconstructiviste, la logique de l'usage est la construction par l'individu des réseaux sociaux et d'un type d'emploi pour accomplir un projet. Les critères de choix revêtent des valeurs différentes en fonction de multiples facteurs liés à la personne et aux contextes : affectifs, psychologiques, cognitifs, culturels, sociaux. La logique de l'usage proprement dite est le schéma qui articule ces caractéristiques en vue de l'action suivante : utiliser les réseaux sociaux pour un projet déterminé.

4.1 LOGIQUES D'USAGE TECHNIQUE/TECHNOLOGIQUE OU CYBERDEMOCRATIE ?

L'usage n'est pas neutre pour celui qui le pratique. À l'instar de l'outil qui rend les mains calleuses, il influe sur celui qui s'en sert et crée une empreinte qui modifie progressivement le milieu, tout comme le développement de l'automobile a créé la mentalité d'automobiliste, façonné le paysage autoroutier et la crise de l'énergie (Perriault, op. cit., p. 201). Cette déclaration apporte l'assentiment de cet informateur :

« Mon Smartphone est mon objet personnel, un prolongement de mon corps et de mon esprit si je puis m'exprimer ainsi, qui se nourrit d'informations au quotidien. Ces informations sont comme des poteaux indicateurs qui orientent mes actions (...) » (Pharmacien, 49 ans, entretien du 29 janvier 2017).

Ceci explique que l'objet personnel de cet informateur soit « Rarement éteint, toujours à portée de main, voire près du corps, y compris la nuit, pour pouvoir le sentir retentir ou vibrer ». De même, son Smartphone « est regardé et consulté en

permanence, et de façon quasi-réflexe ». En ce sens, il « s'intègre aux habitudes incorporées, constitutives de l'identité » (Martin, 2003, p. 8). A ce titre, le Smartphone dont l'utilisateur se sert « imprègne son comportement, son langage, sa façon de penser » (Perriault, *op. cit.*, p. 203).

La tablette tout comme le Smartphone de l'utilisateur des réseaux sociaux intègrent également plusieurs dispositions techniques, c'est-à-dire proposent plusieurs applications (musique, radio, photo, etc.), qui répondent à ses goûts. Ils font également partie des appareils de très haute qualité technologique, c'est-à-dire à plusieurs modes opératoires de communication électronique. C'est pourquoi, ces appareils sont des « machines à communiquer », sinon des « machines sonores » ou « machines à produire la parole » ou encore « machines à produire les images » selon les expressions consacrées de Jacques Perriault (1989). Pour Caron et Caronia ces appareils sont des « techno-objets, énonciateurs d'usages » (Caron et Caronia, *op. cit.*, p. 47). Effectivement, selon ces auteurs, « l'échange d'information semble plutôt le simple prétexte à une communication relationnelle: il s'agit de profiter de la vacuité de ces espaces et des moments pour maintenir le contact social, pour tisser des liens, pour en fait les remplir, en disant simplement « qu'on y est », et pour savoir que les autres sont là » (*op. cit.*, p. 50).

Dans cette perspective, « Supports et moyens de communication permettent à la parole humaine d'être transportée vers l'autre, vers l'auditoire, vers des auditoires » (Nyamba, 2000, p. 17). Dans ce sens, la communication est bien, comme le disait Robert Escarpit dans sa théorie générale de l'information et de la communication, "un cas particulier du transport" » (Breton et Proulx, 2002, p. 8). Dès lors, l'information de la société globale est transmise par les réseaux sociaux, c'est-à-dire par « la nouvelle donnée de l'information »: « La nouvelle donnée de l'information changera certainement des habitudes et des pratiques en matière de production économique et de reproduction sociale » (Nyamba, *Idem*).

En effet, selon mes enquêtes, les réseaux sociaux participent de la cyberdémocratie parce qu'il « *suffirait d'avoir un compte et de surfer allègrement sur le Net* » (Chimiste, 33 ans, entretien du 15 février 2017). Dès ce fait, la liberté d'opinion est accordée à tous et à chacun, sans exception.

Selon un autre enquête « *si la liberté est au fondement de la démocratie, alors, la liberté individuelle et collective transposable sur la toile, constitue de la cyberdémocratie* » (Ingénieur de conception, 26 ans, entretien du 27 février 2017).

L'approche compréhensive de ces « discours » (au sens de Foucault) des internautes Burkinabé identifie les réseaux sociaux à la cyberdémocratie, c'est-à-dire à la télé démocratie ou à la démocratie télématique/ électronique, dans le sens où les réseaux sociaux présentent « un espace public » (Habermas, 1962). Le concept d'espace public étant défini comme « un lieu (physique et symbolique) d'échange raisonné d'arguments qui se base sur la reconnaissance mutuelle d'une égalité entre locuteurs ». C'est « l'usage public du raisonnement » qui fonde l'espace public entre des individus dont il est fait « abstraction » de leur « condition sociale » (Habermas, 1962, p.38 & 46). Le champ de délibération est « ouvert à des thèmes soumis au jugement d'un public. Les participants font un usage critique et public de leur raison. Le public se prend lui-même pour thème de ses discussions » (Habermas, *op.cit.*, p.54).

La cyberdémocratie donnerait aux internautes/informateurs l'opportunité de participer directement à la délibération politique et ainsi de peser effectivement sur le cours de leur destin commun. Cette extension de l'espace public électronique repose notamment sur la réduction des contraintes spatiales et temporelles et sur la mise en réseau du pouvoir contestataire (par le web, par les émissions interactives des médias privé et public). Les internautes disposent non seulement de plus d'informations (leur coût d'accès et de circulation étant réduit) mais ils peuvent eux-mêmes produire celles-ci et plus facilement manifester leur engagement citoyen. Cette démocratie électronique est la traduction concrète d'une « démocratie en direct » [Expression tirée du concept de « société en direct » proposé par D. Wolton (Wolton, 1997, p.170).]

En utilisant les nouveaux médias, mes informateurs jouissent d'une participation immédiate à la vie de la Nation Burkinabé. L'organisation de « rencontres télématiques » sans intermédiaires entre les Structures déconcentrées de l'Etat Burkinabé, les Entreprises privées, les Députés, les Ministres et les citoyens, est présentée dans cette optique. L'accès libre aux documents officiels (textes législatifs, discours, communiqués, entre autres) disponibles sur le site Internet du gouvernement Burkinabé www.gov.bf et la possibilité d'envoyer des mails aux plus hauts responsables de l'Etat offrent l'opportunité d'entrer en contact direct avec le pouvoir, sans filtre, sans détour. De même, les hauts responsables politiques et administratifs présents sur le territoire national ou en voyage présidentiel postent sur leur page Facebook ou Twitter des messages électroniques adressés à la Nation, à des institutions ou à des familles. C'est que pour M. Castells, les « nouveaux médias » sont « segmentés, personnalisés et sur mesure » (Castells, 2001a, p.427) et Internet « favorise l'expansion et l'intensification de ces centaines de liens faibles » insuffisants à garantir l'émergence d'un authentique espace public (Castells, *op.cit.*, p.453).

Les réseaux sociaux sont certes utilisés à des fins de liberté d'expression et d'opinion mais cela ne suffit pas à créer un réel espace public. Ainsi, pour M. Castells, « le cyberspace est devenu une agora électronique planétaire où, dans toute sa

diversité, l'insatisfaction humaine explose en une véritable cacophonie » (Castells, 2001b, p.172). Les internautes peuvent donner leur avis sur la gouvernance politique, mais si ceux-ci n'exercent aucune influence effective sur la décision politique, alors l'existence d'un espace public électronique n'a aucun sens. A cette fin, pour M. Castells, « la communication électronique "désinhibe" la discussion » (Castells, 2001a, p.452). Habermas évoque à cet égard l'« assentiment plébiscitaire d'un public vassalisé » (Habermas, 1962, p.186).

Utiliser le concept d'espace public, tel que proposé initialement par Habermas, pour le cas Burkinabé, c'est étendre l'espace de délibération démocratique à toute la population, dont la grande majorité ne sait pas lire et écrire, n'a ni un Smartphone ou une tablette, ni la connexion à Internet, ni un accès aux réseaux sociaux. La « démocratie télématique », fondée sur une « Agora en "tique" » reste à ce jour un horizon (Neveu, 2001, p.54).

La légitimité même de cette « démocratie en direct » reste contestable parce que les institutions telles l'école, le parti politique, le syndicat, l'association, sont indispensables dans la « formation discursive de l'opinion et de la volonté d'un public de citoyens » (Habermas, 1962, p.25). Ces institutions « organisent la confrontation rationnelle des arguments et donnent à chacun de ses membres la faculté de soumettre son opinion au regard d'un public qui fait un usage critique de sa raison ». C'est cette pluralité d'instances de mise sous pression du pouvoir étatique qui, par « l'usage public du raisonnement », favorise « la construction d'une démocratie authentiquement délibérative ». La « publicisation électronique » des textes législatifs et des documents gouvernementaux doivent donc s'articuler avec une attention accrue portée aux institutions qui forment le « forum public » (Habermas, *op.cit.*, p.70). Les conditions d'une véritable « démocratie en direct » ne se restreignent pas à une mise en ligne Internet des lois, des décrets, des communiqués, entre autres. Elles englobent des exigences plus ambitieuses qui ne limitent pas l'espace public de délibération critique à un espace réservé à une minorité des citoyens, fussent-ils des internautes de nationalité Burkinabé.

4.2 LOGIQUE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

La logique individuelle et collective des informateurs correspond très justement à ce que Perriault (1989), nomme « logique cognitive, affective et psychologique, identitaire et d'intégration, autonome, critique et de distanciation, utilitaire et stratégique ». C'est ainsi que la logique cognitive de l'utilisateur est ce qui lui permet de restructurer son processus d'acquisition de connaissance. C'est ce que déclare en substance cet informateur :

« Avec les réseaux sociaux, l'information est instantanée et efficace. Par exemple sur Facebook, il y a un internaute du nom de Tonton Joe qui est capable de traiter toutes les questions relatives aux conflits conjugaux et de te proposer toutes les meilleures solutions possibles (...) Moi, personnellement, en termes de savoir bien vivre en couple j'apprends tous les jours avec ce monsieur » (Etudiante, 23 ans, entretien du 11 mars 2017).

L'utilisateur découvre dans la manipulation de sa machine sonore d'autres façons de se constituer des savoirs. Cela dit, « l'utilisateur produit de la connaissance dans la manipulation technique de sa machine qui, en retour produit de la connaissance pour l'utilisateur. Il y a donc un rapport de production et d'autoproduction entre l'utilisateur et son appareil » (Nacoulma, *op. cit.* p. 270).

L'utilisation de l'appareil donne à l'utilisateur « un surcroît d'intelligence » par l'acquisition de nouvelles formes de savoirs et une « valeur ajoutée de maîtrise technique ». Ceci étant, le techno-objet dont l'utilisateur se sert imprègne sa façon de penser, son imaginaire, son imagination, son rapport à l'espace et au temps. En effet, dans le processus d'acquisition de la connaissance, l'utilisateur acquiert certaines informations en interrogeant par la manipulation technique sa machine. Par exemple, l'utilisateur « surfe sur les réseaux sociaux pour avoir les News de la Cité, 24h/24h ».

Cette activité cognitive contribue également à redéfinir la conception de l'espace et du temps de l'utilisateur. Celui-ci en effet, par l'usage de sa machine à produire la parole redessine un nouveau rapport avec l'environnement et avec autrui. C'est en cela que la machine à produire les images exerce sur l'utilisateur une « pression pour reconsidérer sa représentation du monde extérieur » (Nyamba, *op. cit.*, p. 17). Dans le même temps, la Cité devient pour l'utilisateur, « un système auto-éco-organisateur » (Morin, 1984, p. 73-94) qui transforme et prolonge son rapport à l'espace et au temps du point de vue intérieur, c'est-à-dire psychique et imaginaire, renforce ainsi ses capacités cognitives.

La logique affective et psychologique se justifie fondamentalement par le fait que les informateurs ne puissent pas se déconnecter des réseaux sociaux. Cette informatrice est un peu plus concise dans ses propos :

« Mon Smartphone, c'est mon intelligence artificielle qui densifie mes compétences civiques et intellectuelles (...) Les réseaux sociaux, c'est non seulement mon intimité, mais surtout mon compagnon de la vie; mon époux quoi ! (Rire) » (Etudiante, 23 ans, entretien du 11 mars 2017). Pour Perriault, les réseaux sociaux sont « un moyen interactif de conjurer la solitude redoutée » (Perriault, *op.cit.*, p. 199-200).

Tous mes informateurs se servent des réseaux sociaux pour « s'informer », « s'instruire », « rentrer en relation avec autrui qui puisse combler un manque, un désir », un « besoin » ou un « intérêt particulier ». Pour C. Pinaud, auteur d'une remarquable étude sur l'usage du téléphone, « la cause principale de l'accroissement de la demande des particuliers est d'ordre affectif: maintenir des relations avec ses membres » (Pinaud, 1985). Ce qui est avant tout recherché, c'est la possibilité de ne plus être seul. « Et quand l'interlocuteur manque », les réseaux sociaux « peuvent quand même faire figure de compagnon grâce à ses services en ligne. Ces services font apparaître que ceux qui sont à caractère ludique comptent parmi les plus utilisés. Et tout porte à croire que le désir de fuir l'ennui ou la solitude entre pour une part importante dans la motivation de ceux qui le consultent ». (Glaziou, 1999, p. 15-16). Ainsi observons-nous, l'interaction, la communication et le dialogue entre l'utilisateur, le téléphone et les réseaux sociaux.

La logique identitaire et d'intégration de l'utilisateur correspond à ce que Maffesoli « a métaphoriquement appelé "Tribu" (au sens de regroupement d'individus s'agrégant autour d'un « totem »: une passion commune, un même intérêt ou une activité partagée) » (Maffesoli, 1988). L'idée de Tribu de Maffesoli trouve sa traduction concrète par le Grin dans le sens où celui-ci rassemble des personnes qui partagent une passion commune, un même intérêt ou une activité partagée: « être branché constamment sur les réseaux sociaux ».

Ce qui se joue donc sur les réseaux sociaux, c'est une confirmation de la relation et de l'appartenance des « membres » du QG à une même « culture ». En effet, « être membre, c'est être prévisible » (Birdwhistell 1986, p. 3-6). « Et la culture, c'est tout ce qu'il faut savoir pour être membre » (Goodenough 1957, p. 167-173). Du coup les membres du QG partagent ensemble leurs joies et leurs peines. En atteste ces propos des informateurs du QG/Tribu:

« A chaque fois que je fête mon anniversaire je donne l'information aux membres du QG sur les réseaux sociaux de sorte que tout le QG apporte chacun un cadeau. Ce cadeau, je publie sa nature pour éviter de recevoir deux cadeaux de même nature. Et à toutes les fois, je gagne plein de cadeaux » (Sans emploi, 55 ans, entretien du 30 mars 2017).

Un autre informateur félicite plutôt les membres du QG pour l'assistance morale, physique et financière dont il a bénéficié lors des funérailles de sa mère:

« Aux funérailles de ma maman, tous les membres du groupe sans exception m'ont assisté c'est-à-dire ont consacré de leur temps, de leur argent, de leur compassion. Grâce à leur soutien, j'ai pu organiser des funérailles de ma mère. Comme cela, sa mémoire peut reposer en paix selon la tradition ancestrale traditionnelle » (Pharmacien, 49 ans, entretien du 29 janvier 2017).

Ainsi préoccupé par l'intégration identitaire et sociale de ses membres, le Grin développe ce que Durkheim (1912) appelle la « conscience collective ». Cette conscience collective est l'ensemble des idées communes à tous les membres de la société. Elle est le résultat du brassage des pratiques et des idées mises en œuvre par les membres d'une société depuis de nombreuses générations et offre une richesse et une complexité infiniment supérieure à celles des représentations d'un seul individu. A partir de là, la logique identitaire et d'intégration reprend la communication sociale exprimée par des actes individuels. Effectivement « La société n'est [donc] un ensemble statique d'institutions sociales qu'en apparence; en fait, elle se trouve continuellement réanimée ou réaffirmée de façon créatrice par des actes individuels de communication qu'échangent ses membres » (Sapir, 1968, p. 91 »).

La logique autonome de l'utilisateur tire sa source de toutes les composantes citées antérieurement et consiste à aller de l'individuel au collectif et du collectif revenir à l'individuel. Être autonome pour l'utilisateur, c'est d'abord prendre du recul pour analyser les pratiques collectives et individuelles des réseaux sociaux, c'est également se redéfinir sans contrainte son choix stratégique de communication électronique. C'est donc là toute la « différence trop tranchée en sociologie entre un balbutiant et un expert » (Perriault, *op. cit.*, p. 177). Cet expert étant véritablement l'utilisateur autonome. Cette autonomie permet à l'internaute du Grin d'exercer librement sa logique critique et de distanciation qui est une mise en examen de l'usage des réseaux sociaux dans les rapports interpersonnels. Il en résulte un « principe d'utilité »: « L'acteur est conduit par une rationalité limitée car il n'accorde pas la priorité aux conséquences de son action sur les autres » (Dubet, 1994, p. 87-88).

La logique utilitaire et stratégique des internautes « a été souvent rapportée à un système de contrainte ». Ce système de contrainte a été décrit comme "incontournable", comme producteur de la dimension instrumentale de l'action » (Jauréguiberry, 2003, p. 154). Cette logique renvoie souvent à la « nécessité d'être intégré à un ensemble de réseaux » (Castells, 1998) pour exister socialement et économiquement. Des extraits d'entretiens illustrent cette logique d'usage des réseaux sociaux:

« C'est la possibilité d'opérationnaliser le e-commerce sur les réseaux sociaux qui est le plus important pour moi. (...) Je balance facilement mes produits et services ainsi que leurs prix sur WhatsApp et mes clients réagissent intensément en commandant en ligne » (Commerçant, 27 ans, entretien du 10 mars 2017)

Boudon en donne une conception particulièrement large, celle des « bonnes raisons » : « Les bonnes raisons sont celles que l'acteur donnerait lui-même s'il avait le temps d'y réfléchir et le goût de se livrer à cette interprétation » (Boudon, 1986, p. 25). Or, la logique utilitaire implique une logique stratégique. La première rationalité stratégique est d'ordre économique : « la stratégie implique une rationalité instrumentale, un utilitarisme de l'action elle-même visant à accorder les moyens aux finalités poursuivies dans les opportunités ouvertes par la situation » (Dubet, op. cit., p. 120).

Toutes ces logiques de l'usager se retrouvent dans la notion de « reliance » si chère au sociologue M. Bolle de Bal (1996) pour qui, « Relié » est passif, « reliant » est participant, « reliance » est activant. Elles rendent compte du « principe du pluralisme de l'expression qui reconnaît une valeur intrinsèque à la diversité et à la complexité des réalités » (Libois, 1994, p. 94). Pour P. Watzlawick, « De toutes les illusions, la plus périlleuse consiste à penser qu'il n'existe qu'une seule réalité. En fait ce qui existe, ce ne sont que différentes versions de celles-ci dont certaines peuvent être contradictoires, et qui sont des effets de la communication, non le reflet de vérités objectives et éternelles » (Watzlawick, 1978, p. 7).

5 CONCLUSION

L'homme désire avoir la réponse immédiate à la question qu'il pose, il souhaite savoir à l'instant ce qui se passe dans le monde. La photographie, le télégraphe, l'ordinateur, la télématique ont progressivement raccourci les temps de traitement des messages, pour atteindre des vitesses d'exécution qui se chiffrent en millions d'opérations par seconde (Perriault, op. cit., p. 69). La présente étude de cas sur « Usages et logiques d'usage des réseaux sociaux dans la ville de Bobo-Dioulasso. Le pluralisme de l'expression au Burkina Faso » s'est inscrite dans cette perspective. Elle s'est attelée à comprendre comment les Burkinabé de façon individuelle et collective se réapproprient les réseaux sociaux à des fins d'information et de communication.

Se construisant sur une méthodologie qualitative de recherche auprès de treize actants de la ville de Bobo-Dioulasso, l'étude a permis de confronter les hypothèses de recherche formulées à l'épreuve de faits.

Ainsi, l'hypothèse principale « la théorie anthropologique de l' « homo communicans » se joue dans les effets et usages de la numérisation de l'information et de la communication » a été entièrement vérifiée. En effet, les usagers des réseaux sociaux ne peuvent pas se déconnecter un seul instant ; ils manifestent en même temps leur besoin primaire de communiquer. Ainsi, la communication caractérise la nature humaine, c'est-à-dire, l'homme de nature est un être qui communique.

La première hypothèse secondaire « l'usage et la logique de l'usage des réseaux traduisent un pluralisme de l'expression global » a été vérifiée. En effet, la reliance des logiques technique, cognitive, affective et psychologique, identitaire et d'intégration, autonome, critique et de distanciation, utilitaire et stratégique, traduisent un pluralisme de l'expression global-local. Ainsi, le principe du pluralisme de l'expression se reconnaît par la diversité et la complexité des réalités culturelle et sociale.

La seconde hypothèse secondaire « le pluralisme de l'expression global des réseaux sociaux au Burkina Faso ne relève pas de la cyberdémocratie » a été confirmée. En effet, les conditions d'établissement de la cyberdémocratie ne sont pas suffisamment réunies parce que l'espace public délibératif habermasien intègre d'autres conditions, facteurs et agents sociaux.

REFERENCES

- [1] ALLEGRE, Claude, (2012), *L'imposture climatique ou la fausse écologie*, Paris, Plon.
- [2] BALANDIER, Georges, (1994), *Le dédale: pour en finir avec le XXe siècle*, Paris, Fayard.
- [3] BALLE, Francis, (1998), *Dictionnaire des Médias*, Paris, Larousse.
- [4] BELL, Daniel, (1976), *Vers la Société Post-industrielle*, Paris, Robert Laffont.
- [5] BIRDWHISTELL, Ray, « Quelques réflexions sur la communication », *Cahiers de Psychologie sociale*, n° 29, janvier 1986, p. 3-6.
- [6] BOLTANSKI, Luc et CHIAPELLO, Eve, (1990), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris Gallimard.
- [7] BOUDON, Raymond, (1986), *L'Idéologie*, Paris, Fayard, 1986.
- [8] BRETON, Philippe, Internet, la communication contre la parole ?, *Etudes*, N° 3946, juin 2001, p. 775-784.
- [9] PROULX, Serge, (2002), *L'explosion de la communication à l'aube du XXIe siècle*, Paris, Éditions La Découverte.
- [10] CARON, André H. et CARONIA, Leitizia, (2005), *Culture mobile: les nouvelles pratiques de communication*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- [11] CASTELLS, M., (1998), *La société en réseaux*, Paris, Fayard.
- [12] 2001 [2001a] *L'ère de l'information, tome 1: La société en réseaux*, Paris, Fayard.
- [13] 2001 [2001b] *La galaxie Internet*, Paris, Fayard.

- [14] CHAMBAT, Pierre, « Usages des technologies de l'information et de la communication ». *Technologies et Société*, 6 (3), 1994, p. 250.
- [15] DE CERTEAU, Michel, (1980), *L'invention du quotidien*, tome 1. Arts de Faire, Paris, 10/18.
- [16] COPANS, Jean, (2005), Introduction à l'ethnologie et à l'anthropologie, Paris, Armand Colin.
- [17] DEBRAY, Régis, (2000), *Introduction à la médiologie*, Paris, PUF, coll. Premier Cycle.
- [18] DUBET, François, (1994), *Sociologie de l'expérience*, Paris, Éditions du seuil.
- [19] ELIE, MICHEL, Dossier « Le fossé numérique – l'internet, facteur de nouvelles inégalités ? », *Problèmes politiques et sociaux*, n°861, 10 août 2001.
- [20] GLAZIOU, Stéphane, « Les services suivent les utilisateurs dans leurs parcours », in *Actes des 11e Rencontres de la téléphonie mobile*, Paris, Motorola, 1999, p. 15-16.
- [21] GOODENOUGH, Ward, « Cultural Anthropology and Linguistics », *Report of the Seventh Annual Round Table Meeting on Linguistics and Language Study* (Paul Garvin), (éd.), 1957, p. 167-173, Washington D.C.
- [22] HABERMAS, Jürgen, (1962), *L'espace public – Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot.
- [23] JAUREGIBERRY, Francis, (2003), *Les branchés du portable*, Paris, PUF.
- [24] JOUËT, Josiane, « Retour critique de la sociologie des usages », *Réseaux*, vol.18, n°100- CENT/HERMES Science Publications-2000, p. 487-521.
- [25] KAPLAN, Andreas H. et HAENLEIN, Michel, « Numéro Spécial RAM 2011 – Thème: Les Médias Sociaux » sur www.afm-marketing.org 2011 (consulté le 14 août 2018).
- [26] KATZ, Elihu. et LAZARSFELD, Paul L., (2008), *Influence personnelle*, Paris, Armand Colin.
- [27] LAHIR, Bernard, (2005), *L'homme pluriel*, Paris, Armand Colin.
- [28] LIBOIS, Boris, (1994), *Ethique de l'information – Essai sur la déontologie journalistique*, Bruxelles, Editions de l'université de Bruxelles.
- [29] MAFFESOLI, Michel, (1988), *Le temps des Tribus. Le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse*, Paris, Méridiens-Klincksieck, Persée.
- [30] MARTIN, Corine, « Téléphone portable chez les jeunes adolescents et leurs parents: quelle légitimation des usages ? », Deuxième Workshop de Marsouin 4&5 décembre 2003, ENST Bretagne, Brest, p. 1-12.
- [31] MORIN, Edgar, (1994), *Sociologie*, Paris, Fayard.
- [32] MOUSSEAU, Jacques, « L'homo communicans » In: *Communications et langages*, n° 94, 4^e trimestre 1992, pp. 4-13.
- [33] NACOULMA, Jacques Philippe, (2016), *Les usages sociaux du téléphone portable au Burkina Faso*. Saarbrücken Deutschland/Allemagne, Editions Universitaires Européennes.
- [34] NEVEU, Erik, (2001), *Une société de communication ?*, Paris, Montchrestien, coll. Clefs.
- [35] NYAMBA, André, « La parole du téléphone. Significations sociales et individuelles du téléphone chez les Sanan du Burkina Faso », in *Enjeux des technologies de la communication en Afrique: du téléphone à Internet*, 2000, Paris, Karthala, p. 17-18.
- [36] PERRIAULT, Jacques, (1989), *La logique de l'usage. Essai sur la machine à communiquer*, Paris, Flammarion.
- [37] PINAUD, Christian, (1995), *Entre nous, les téléphones. Vers une sociologie de la télécommunication*, Paris, INSEP éditions.
- [38] RESZLER, André, (1990), *Le pluralisme. Une idée dominante de notre fin de siècle*, Genève, Georg.
- [39] SAPIR, Edward, « Communication », *Encyclopedia of the Social Sciences*, New York, McMillan, 1931, p. 78-81 (trad. Fr.: « La communication », in Sapir, E., 1968, p. 91-98.
- [40] SFEZ, Lucien, (1992), *Critique de la communication*, coll. Points Essais, Paris, 2^{ème} éd., Seuil.
- [41] WATZLAWICK P., (1992), *La réalité de la réalité. Confusion, désinformation, communication*, Paris, Seuil.
- [42] WIENER, Norbert, (1948), *Cybernétique et Société*, Paris, Ed. Des Deux Rives.
- [43] (1971), *Cybernétique et Société*, Paris, Christian Bourgeois.
- [44] WOLTON, Dominique, (1997), *Penser la communication*, Paris, Flammarion, coll. Champs.